

PRÉSENCE DE CYANOBACTÉRIES SUR LE PLAN D'EAU ATTENTION DANGER !

**En présence de toxines
au-delà des seuils sanitaires
> EAU NON CONFORME**

RESPECTEZ LES CONSIGNES



Ne pas consommer
de produit de la pêche



Ne pas se baigner
dès que l'interdiction est affichée



Ne pas laisser les enfants jouer
dans l'eau ou au bord de l'eau
(zones contaminées)



Ne pas laisser les animaux
de compagnie aller dans l'eau, ni boire
(risque grave de mortalité rapide)



Ne pas pratiquer d'activité nautique
avec risque d'ingestion d'eau

LES RISQUES SANITAIRES

- Irritation de la peau
- Nausées, vomissements, maux de ventre
- Maux de tête, étourdissements
- Paralysie rapide des muscles et du système respiratoire
- Toxique pour le foie et les reins, le système nerveux et la reproduction

**Ces effets peuvent être immédiats
ou à plus long terme**

En cas de symptômes,
➤ **consultez rapidement un médecin
et/ou un vétérinaire pour votre animal
de compagnie**

➤ **contactez le centre antipoison
et toxicovigilance de Lyon :**
• **04 72 11 69 11 (ouvert 24/24h)**
• **centre.antipoison@chu-lyon.fr**

Plus d'informations

- **site de l'ARS** > [Ma santé, mes droits](#) > [Environnement](#) > [Risques liés à l'eau](#)
> [Baignades et activités aquatiques](#) > [Cyanobactéries](#)
- **courriel** : ars-ara-sante-environnement@ars.sante.fr